



ASSEMBLEE GENERALE 14 DECEMBRE 2013

Rappel :

Suite à la fermeture du centre nautique des vauroux situé sur le territoire de la commune de Mainvilliers, en décembre 2005, le cercle nautique des vauroux (C.N.V.) a été mis en sommeil conformément aux décisions prises lors de l'assemblée générale extraordinaire du 3 février 2007.

Suite au transfert des installations de Chartres métropole aux communes de Lucé et Mainvilliers, un syndicat intercommunal a été créé afin de refaire vivre ce centre.

Après différentes réunions, il a été décidé par celui-ci d'engager des travaux de réhabilitation des installations. Les appels d'offres ont été réalisés en 2012/2013. A la date d'aujourd'hui les travaux ont débutés.

En conséquence et compte tenu de la réactivation de ce dossier, Madame la Présidente a souhaité réunir le comité directeur, ce samedi 14 décembre 2013 salle Victor Hugo à Mainvilliers, afin de faire le bilan et de redéfinir le projet associatif CNVauroux suite à la demande du Président du syndicat.

Les membres du bureau ont répondu présent, Nicole Vinsot, Michel Lainé et Daniel Joseph étaient excusés.

• **Bilan financier 2012 /2013**

Celui-ci fait l'objet d'un rapport de la commission de contrôle (Monsieur et Madame Robert – comptables) qui fait apparaître un déficit de 32.24€ et propose de donner quitus à Madame la Présidente et au trésorier. Le bilan comptable présente un actif d'un montant de 20 970.49€.

Sans observation, approuvé

Le point sur le dossier du centre nautique :

La Présidente a pu consulter les plans d'exécution des travaux qui font apparaître une refonte complète de l'établissement, en particulier le hall d'accueil, la profondeur du bassin, une pente transversale et la présence du bureau de l'association dans le hall d'entrée.

Une présentation des travaux a été organisée par le syndicat en présence des maires de Lucé et Mainvilliers, des conseillers généraux du secteur, des associations locales et la presse ce vendredi 11 octobre 2013. Des membres du bureau du cnv ont pu y participer.

La Présidente a validé le démontage des vitrines du CNV dans le hall d'accueil.

Projet associatif :

Rappel : une réunion a eu lieu le 1^{er} juillet 2013 avec le Président du syndicat, le maire de Lucé, la présidente et le trésorier adjoint, sur le projet déposé en 2008. Il a été précisé ce jour que l'association maintenait son projet qui avait été dressé suivant les souhaits évoqués en 2008. Le Président a porté à la connaissance des membres du CNV que la gestion du centre nautique se ferait sous forme d'une délégation de service public. De ce fait un cahier des charges sera dressé en tenant compte de la présence du CNV. Toutefois l'association ne pourra mettre en place la gym aquatique, réservée au délégataire de la DSP.

Deuxième réunion : le 27 novembre 2013 en présence du Président du syndicat, Monsieur Roy représentant la ville de Lucé, Monsieur Fisseau, 1^{er} directeur du centre nautique, conseiller technique auprès du syndicat et Monsieur Robert directeur adjoint de la ville de Mainvilliers chargé de l'appel d'offres de la DSP, ainsi que 3 membres du CNV.

Il a été porté à notre connaissance, ce jour, une modification importante sur les souhaits du syndicat, à savoir la présence d'une section sportive. En conséquence il est demandé au CNV de représenter un projet associatif avant la fin décembre sur la base de 50h/lignes/semaine, en prenant en considération natation sportive avec école de 4 nages, nagez forme santé, formation. Le CNV devra également inclure 2 animations par an.

Après consultation de Patrick Gastou ayant en charge nagez forme santé au sein de la région centre afin de mieux maîtriser ces nouvelles activités, de consulter un BEESAN pour mieux appréhender l'organisation d'une section sportive, il est proposé ce jour un nouveau projet.

Ce projet tient compte des différentes observations, Il est donc demandé aux membres présents de valider ce projet et de le transmettre au syndicat.

Adopté à l'unanimité

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant la parole, la Présidente, déclare la séance levée.

La Secrétaire
Le 14 décembre 2013

SANDRINE BONGIOVANNI

La Présidente

MIREILLE BARAGOIN

C E R C L E N A U T I Q U E D E S V A U R O U X

Créée le 20 Nov 1973 N°4967 - J.O. du 7 Dec 1973 - Agréée D.D.J.S. N°28.SU.36268

N° de siret : 333.672.749.00012 - Code APE 926C

Siège social : 1, Rue Salvator Allende 28300 - MAINVILLIERS